

M. Michel BARNIER
Ministre de l'agriculture et de la pêche
78 rue de Varenne
75700 PARIS

Le 21 novembre 2008

Monsieur le ministre,

Les agriculteurs de la Haute-Saône, représentants de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles, de la Fédération départementale des producteurs de lait et des jeunes agriculteurs ont attiré notre attention sur la situation actuelle du monde agricole.

Aucun indicateur, d'aucune filière, ne permet d'envisager l'amélioration des conditions de travail et de rémunération des agriculteurs. Depuis plusieurs semaines, les médias relaient les actions engagées par les organisations agricoles sur l'ensemble du territoire national alertant le gouvernement, mais aussi l'opinion publique sur la réalité de la situation actuelle.

Pour l'ensemble des filières, élevage, céréales, lait, les constats sont identiques. Les agriculteurs doivent composer avec un volume global de charges qui ne cesse d'augmenter et un prix de vente de leur production en diminution. Même si l'année 2008 aura enregistré parfois une hausse des prix (sur le lait, par exemple), celle-ci arrivera tout juste à compenser l'augmentation des charges et n'aura donc aucun effet sur les revenus. D'ailleurs, le prix du lait cette année n'atteint pas même celui de 2001.

Parallèlement, la crise sanitaire avec les conséquences de la fièvre catarrhale ovine, a été aggravée par la crise économique amenant 6% des éleveurs à décapitaliser cette année.

Les exemples de difficultés pour le monde agricole sont nombreux et nous n'en dresserons pas une liste ici, d'autant que les tendances et autres statistiques sont le produit de moyennes qui occultent nombres de situations personnelles et familiales catastrophiques.

Le 12 novembre dernier, vous avez présenté un plan d'urgence pour l'agriculture, apportant pour l'essentiel des mesures financières exceptionnelles évaluées dans l'ensemble à 250 millions d'euros. Les comités départementaux de mise en œuvre auront pour mission d'examiner les situations locales et d'arrêter les mesures d'allègement de charges financières et sociales. La lecture détaillée de vos propositions amène plusieurs remarques de notre part.

.../...

.../...

Certaines mesures, comme les 100.000 diagnostics de performance énergétique, étaient déjà annoncés en amont de ce plan d'urgence, elles biaisent ainsi le montant total réel des aides d'urgence annoncé. Quant à l'exonération de la TIPP et de la TICGN pour 2008, elle constitue en réalité une prolongation de mesures identiques accordées les années précédentes. Leur abrogation eut été incompréhensible au regard de l'évolution des charges pesant sur les exploitations agricoles et à l'envolée récente des cours des produits pétroliers. Avec l'inconnu des clés de répartition des mesures financières annoncées, qui empêche une analyse plus fine, il apparaît néanmoins que dans leur ensemble, ces mesures pansent des plaies conjoncturelles mais n'apportent pas de réponse à la crise structurelle qui touche l'économie mondiale et qui n'épargne pas les marchés agricoles.

Les attentes des agriculteurs mais également de l'ensemble de nos concitoyens, consommateurs de ces productions, sont réelles et justifiées. Les marchés alimentaires sont dérégulés et conduisent à des situations ubuesques où les prix d'achat aux producteurs n'augmentent plus quand l'offre diminue. Pire encore, on peut constater régulièrement des diminutions des prix d'achat aux producteurs et une augmentation des prix de vente aux consommateurs. Les objectifs espérés par la Loi de modernisation de l'économie ne sont pas atteints, au contraire. Les effets constatés sont même pervers puisqu'ils pénalisent les producteurs autant que les consommateurs.

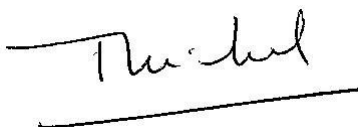
L'annonce de la mise en place d'un observatoire des prix et des marges était très attendue. Reste à espérer que son fonctionnement permette de lever l'opacité sur la formation des prix. Nous regrettons que les parlementaires n'aient pas été suffisamment associés à cette mesure et vous demandons si, à minima, une information régulière du parlement est envisagée concernant les travaux réalisés par cet observatoire. Quoi qu'il en soit, même si cet outil sera probablement insuffisant pour répondre aux dysfonctionnements constatés nous souhaitons qu'il puisse fonctionner rapidement vu l'urgence de la situation. A cet égard, l'interprofession laitière, hypothéquée un temps, doit avoir les garanties juridiques nécessaires à son fonctionnement et reprendre les négociations.

Enfin, si leurs modalités se doivent d'être redéfinies, les aides publiques annoncées aux agriculteurs sont nécessaires tant que les marchés n'auront pas recouverts un niveau de raison et la politique agricole commune rénovée devra apporter un outil de régulation des marchés. A l'aune des événements économiques actuels, on mesure assez aisément que l'outil de la régulation prônée par l'ensemble des responsables politiques est vital. L'avenir de nos producteurs et de nos productions se jouera à l'échelon européen et les orientations nouvelles de la PAC seront primordiales. Nous les attendons avec impatience et préoccupation.

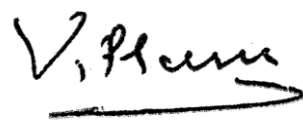
Vous remerciant de l'attention apportée aux problématiques agricoles actuelles que nous vous relayons avec toute la mesure de leurs gravités, nous vous adressons, monsieur le ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.



Yves KRATTINGER
Sénateur de la Haute-Saône
Président du Conseil général



Jean-Pierre MICHEL
Sénateur de la Haute-Saône
Conseiller général



Jean-Michel VILLAUME
Député de Haute-Saône
Maire d'Héricourt